

Exonération et décharge de responsabilité

Accord d'acceptation des risques et d'indemnisation

Nom de la piste et/ou de l'événement : _____ Date(s) de l'événement : _____

EN CONSIDÉRATION de l'autorisation à concourir, arbitrer, observer, travailler ou participer de quelque façon que ce soit dans le(s) ÉVÉNEMENT(S) ou de l'autorisation à entrer à toute fin dans toute ZONE D'ACCÈS RESTREINT (définie comme étant la zone de transit avancée, la zone d'extinction de moteur, la zone de compétition, la zone d'arrêt, les voies de rassemblement, la zone routière de retour et toute autre zone à l'intérieur des barrières, clôtures et/ou structures séparant le public des activités de course), CHACUN DES SOUSSIGNÉS, en son nom et au nom de ses représentants personnels, héritiers et proche parent,

1. Reconnait, convient, et déclare qu'il/elle a déjà inspecté ou inspectera immédiatement les ZONES D'ACCÈS RESTREINT dès son entrée dans de telles ZONES D'ACCÈS RESTREINT, et par la suite inspectera continuellement les ZONES D'ACCÈS RESTREINT auxquelles il/elle accède, et il/elle convient et s'engage en outre à ce que, si à tout moment pendant qu'il/elle se trouve à l'intérieur ou aux alentours des ZONES D'ACCÈS RESTREINT, il/elle estime que toute situation est dangereuse ou insatisfaisante de quelque manière que ce soit, il/elle en informera immédiatement les responsables et quittera les ZONES D'ACCÈS RESTREINT et/ou refusera de continuer de participer à l'ÉVÉNEMENT/aux ÉVÉNEMENTS;
2. PAR LA PRÉSENTE EXONÈRE, DÉGAGE, DÉCHARGE ET CONVIENT DE NE PAS POURSUIVRE les promoteurs, les participants, les associations de course, les organisations de sanction ou toute entité affiliée de ceux-ci, les opérateurs de piste, les propriétaires de piste, les officiels, les propriétaires de véhicules, les constructeurs et les concepteurs, les pilotes, les équipages, le personnel de sauvetage et toute personne dans toute ZONE D'ACCÈS RESTREINT, les promoteurs, les commanditaires, les fabricants et les fournisseurs d'équipements et de pièces, les annonceurs, les propriétaires et les locataires des locaux utilisés pour mener le(s) ÉVÉNEMENT(S), les inspecteurs d'événement ou de locaux, les arpenteurs, les souscripteurs/courtiers, les consultants et toute autre personne qui fournit des recommandations, des directives ou des instructions ou qui participe à l'évaluation des risques ou aux activités de contrôle des pertes en ce qui concerne les locaux ou ÉVÉNEMENT(S) et pour chacun d'eux, leurs administrateurs, dirigeants, agents et employés, tous dénommés « RENONCIATAIRES » aux fins mentionnées aux présentes, DE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU/DE LA SOUSSIGNÉ(E), ses représentants personnels, ayants droit, héritiers, et proche parent, POUR TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE, ET TOUTE RÉCLAMATION OU DEMANDE EN RAISON DE TOUTE BLESSURE CORPORELLE OU DE TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU ENTRAÎNANT LE DÉCÈS DU/DE LA SOUSSIGNÉ(E) DÉCOULANT DE OU RELIÉ À L'ÉVÉNEMENT/AUX ÉVÉNEMENTS, QUE CE SOIT EN RAISON DE LA NÉGLIGENCE D'UN OU DE PLUSIEURS RENONCIATAIRES OU DE TOUT AUTRE CAUSE;
3. PAR LA PRÉSENTE CONVIENT D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ les RENONCIATAIRES et chacun d'entre eux À L'ÉGARD DE TOUTE PERTE OU RESPONSABILITÉ OU DE TOUTS DOMMAGES, FRAIS OU COÛTS qu'ils pourraient encourir découlant de ou reliés DE TOUTE MANIÈRE À MA PRÉSENCE OU À MA PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT/AUX ÉVÉNEMENTS, QUE CE SOIT EN RAISON DE LA NÉGLIGENCE D'UN OU DE PLUSIEURS RENONCIATAIRES OU DE TOUT AUTRE CAUSE;
4. PAR LA PRÉSENTE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ POUR TOUT RISQUE DE BLESSURES CORPORELLES, DE DÉCÈS OU DE DOMMAGES MATÉRIELS découlant de ou relié À L'ÉVÉNEMENT/AUX ÉVÉNEMENTS, que ce soit en raison de la NÉGLIGENCE D'UN OU DE PLUSIEURS RENONCIATAIRES OU DE TOUT AUTRE CAUSE;
5. PAR LA PRÉSENTE reconnaît que LES ACTIVITÉS DE L'ÉVÉNEMENT/DES ÉVÉNEMENTS SONT DANGEREUSES et comportent le risque de blessures graves et/ou de décès et/ou de dommages matériels; Chacun des SOUSSIGNÉS reconnaît expressément que des BLESSURES REÇUES RISQUENT D'ÊTRE AGGRAVÉES OU EMPIRÉES PAR DES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE NÉGLIGENCE OU DES PROCÉDURES DES RENONCIATAIRES;
6. PAR LA PRÉSENTE convient que la présente Exonération et décharge de responsabilité et Accord d'acceptation des risques et d'indemnisation, s'applique à tout acte de négligence par les RENONCIATAIRES, Y COMPRIS LES OPÉRATIONS DE SECOURS NÉGLIGENCE, et vise à être aussi vaste et inclusive que le permettent les lois de la province ou de l'État dans lequel l'événement/les événements a/ont lieu, et que si une partie de celle-ci est jugée non valide, il est convenu que le reste, nonobstant, restera en vigueur et aura plein effet juridique.

J'AI LU LA PRÉSENTE EXONÉRATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET ACCORD D'ACCEPTATION DES RISQUES ET D'INDEMNISATION, JE COMPRENDS PLEINEMENT SES CONDITIONS, JE COMPRENDS QUE J'AI RENONCÉ À DES DROITS IMPORTANTS EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, ET JE L'AI SIGNÉ LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT SANS INCITATION, ASSURANCE OU GARANTIE ENVERS MOI ET J'APPOSE MA SIGNATURE AVEC L'INTENTION D'UNE EXONÉRATION COMPLÈTE ET INCONDITIONNELLE DE TOUTE RESPONSABILITÉ DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI.

[illegible][illegible]

Exonération et décharge de responsabilité

Accord d'acceptation des risques et d'indemnisation

RÉSERVÉ À UN USAGE OFFICIEL

Signature et titre du témoin

Adresse du témoin

WMS-DRAG (7e édition)